



Programme pédagogique Formation Permis B

Public visé :

Toute personne désirant obtenir le permis B peut être candidat à la formation de Permis B, à condition d'être apte à la conduite (sous réserve du certificat médical).

Pré-requis et Formalités d'inscription :

Le permis B nécessite un enregistrement en préfecture accompagné d'un dossier officiel et d'un livret d'apprentissage B.

Le candidat doit par ailleurs :

- ⇒ Présenter une acuité visuelle d'au moins 5/10ème pour l'ensemble des 2 yeux (lors d'une déficience d'une acuité visuelle, une visite médicale est demandée).
- ⇒ Présenter un certificat médical d'aptitude à l'obtention du permis B si une déficience d'une acuité visuelle est détectée ou autre inaptitude.
- ⇒ Avoir validé l'épreuve théorique générale (code) (sauf si le candidat est déjà en possession d'un permis de conduire obtenu en France depuis moins de 5 ans).

Objectifs pédagogiques :

Le permis de la catégorie B, permet de conduire tous les véhicules, tourisme et utilitaires, dont le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) n'excède pas 3500 kilogrammes. Il peut être attelé une remorque dont le PTAC est inférieur à 750kg et qui n'entre pas dans la catégorie « E ».

Les compétences visées sont :

- MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.
- CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.
- PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

Durée et modalités d'organisation :

Formation théorique en présentiel dans les locaux de l'école de conduite et/ou E-LEARNING

- ⇒ Horaires présentiel : lundi et mercredi 14h à 16h/Judi 14h à 16h et 18h à 20h/Samedi 11h à 12h et 15h à 16h
- ⇒ Horaires visio : Mardi 18h30 et samedi 13h

Durée possible de forfait code : 3 mois, 6 mois ou 1 an

Formation pratique individuelle avec véhicule AUTO-ECOLE

Dates et Horaires : A définir

Durée moyenne de 3 à 6 mois (contrat valable 1 an maximum)

Lieu : YVES AUTO ECOLE 20 RUE CARNOT 77 120 COULOMMIERS

Accessibilité :

Les locaux sont conformes à la réglementation ERP.

Yves AUTO ECOLE ne dispose pas de véhicule AUTO-ECOLE adapté aux PMR et aux handicaps moteurs.

Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Modalités et délais d'accès :

Informations et inscription au - 01.64.03.05.08 - yvesautoecole@gmail.com

Inscription au plus tard 14 jours ouvrés avant la date de démarrage souhaitée en fonction des places disponibles.

Contenu de la formation :

Formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

La formation théorique porte sur :

- La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- L'influence de la fatigue sur la conduite ;
- Les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- Les usagers vulnérables ;
- Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- Les gestes de premiers secours ;
- Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- Le transport d'un chargement et de personnes ;
- La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ;
- La pression sociale (publicité, travail...) ;
- La pression des pairs.

Formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers. Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

COMPETENCE N° 1 - MAITRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.
- Démarrer et s'arrêter.
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Utiliser la boîte de vitesses.
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adoptant allure et trajectoire.
- Regarder autour de soi et avertir.
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

COMPETENCE N° 2 - APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

COMPETENCE N° 3 - CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE N° 4 - PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage sur longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adapter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- le comment ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ; -
- les risques ;
- l'auto-évaluation.

Moyen d'encadrement et formateur :

Les enseignants sont des moniteurs diplômés, certifiés et expérimentés. La liste actualisée est disponible à l'affichage dans les locaux.

Méthodes pédagogiques et techniques :

Parcours théorique

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie au rythme et au choix du stagiaire :

- dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box)
- dans les locaux de l'école de conduite avec un enseignant
- à distance via des outils E-learning (PREPA CODE, CODES ROUSSEAU)

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Parcours pratique

Pendant la phase pratique, le stagiaire est amené à circuler avec un véhicule école :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Un voyage école est proposé. Il permet de partir en groupe de trois élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée. Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS. Ils favorisent l'autonomie et permettent également d'apprendre en observant les autres élèves.

Modalités de suivi et d'évaluation

Evaluation préalable obligatoire.
Chaque stagiaire dispose d'un livret d'apprentissage dans lequel est notifié le résultat de l'évaluation préalable,le suivi pédagogique, la progression et l'évaluation des acquis.

TARIFS Permis B – en € TTC

A l'inscription

Frais de dossier	130,00 €
Application mobile (obligatoire pour suivre les tests de code à l'auto-école et en visio)	15,00 €
Accompagnement Examen code	50,00 €
Total	195,00 €

Autres prestations

Evaluation de conduite sur informatique	45,00 €
Evaluation de conduite en véhicule en Boite Manuelle	53,00 €
Evaluation de conduite en véhicule en Boite Automatique	55,00 €
Livre de Code	15,00 €
Formule code-tests avec corrigés: - valable 3 mois - valable 6 mois - valable 12 mois	145,00 € 215,00 € 355,00 €
Abonnement PREPACODE - ne peut être vendu qu'avec une formule-tests - durée de validité identique à la formule choisie	40,00 €
Leçon de conduite en Boite Manuelle(l'unité: environ 1h) - 20h minimum obligatoire	53,00 €
Leçon de conduite en Boite Automatique (l'unité: environ 1h) - 13h minimum obligatoire	55,00 €
Accompagnement examen conduite en Boite Manuelle	53,00 €
Accompagnement examen conduite en Boite Automatique	55,00 €

TARIFS Permis AAC en Boite Manuelle– en € TTC

Frais de dossier Livret d'apprentissage Livre de Code Forfait CODE + TESTS (MINIMUM 30 TESTS VALABLE 1 AN MAXIMUM) Application mobile pour répondre aux tests de code 22 heures de conduite dont : • 2 heures de circuit d'orientation • 2 heures d'autoroute • 2 heures de rendez-vous préalable avec accompagnateur(s) 6 heures de Rendez vous pédagogiques 1 accompagnement à l'examen pratique Revision avant Examen Théorique (OPTIONNEL 50€)	1630,00 €
Inscription centre agréé examen code	30,00 €
Abonnement code par internet (OPTIONNEL)	40,00 €

TARIFS Permis AAC en Boite Automatique– en € TTC

Frais de dossier Livret d'apprentissage Livre de Code Forfait CODE + TESTS (MINIMUM 30 TESTS VALABLE 1 AN MAXIMUM) Application mobile pour répondre aux tests de code 15 heures de conduite dont : • 2 heures de circuit d'orientation • 2 heures d'autoroute • 2 heures de rendez-vous préalable avec accompagnateur(s) 6 heures de Rendez vous pédagogiques 1 accompagnement à l'examen pratique Revision avant Examen Théorique (OPTIONNEL 50€)	1460,00 €
Inscription centre agréé examen code	30,00 €
Abonnement code par internet (OPTIONNEL)	40,00 €

TARIFS Passerelle B78 vers Boite Manuelle– en € TTC

Frais de dossier + 7h de conduite en Boite Manuelle	401€
---	------

PROGRAMME DE LA FORMATION PASSERELLE B78 Vers B Manuel

La formation est d'une durée de sept heures.

Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé.

La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.

Objectif de la formation.

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

ATTENTION :

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école.

Le titulaire de la présente attestation n'est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie B du permis de conduire muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où il est en possession du titre de conduite définitif correspondant.